



N : Dangereux pour l'environnement



Xn : Nocif

**Producteur**

CHRYSO SAS

7 rue de l'Europe

45300 SERMAISES DU LOIRET France

Tél. 00 33 2 38 34 58 00

En cas d'urgence : ORFILA : 01.45.42.59.59

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE**

Identification du produit : Liquide.  
 Identification de la société : Voir producteur.  
 Nom commercial : CHRYSO®Cure HPS.  
 Type de produit : Produit de cure.  
 Usage : Industriel.

**2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

- \* Nature chimique : Composition à base d'acide minéral
- \* Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS / No CE / Numéro index	Symbole(s)	Phrase(s) R
<u>Distillat de pétrole hydrotraité</u>	: > 10 %	64742-48-9 / 265-150-3 / -----	Xn	10-65-66
<u>Mésitylène</u>	: > 1 %	108-67-8 / 203-604-4 / 601-025-00-5	Xi N	10-37-51/53
<u>Solvant hydrocarboné (Aromatique)</u>	: > 10 %	64742-95-6 / 265-199-0 / -----	N Xn	10-37-51/53-65-66-67
<u>1,2,4-triméthylbenzène</u>	: > 10 %	95-63-6 / 202-436-9 / 601-043-00-3	Xn N	10-20-36/37/38-51/53
<u>Propylbenzène</u>	: < 5 %	103-65-1 / 203-132-9 / 601-024-00-X	Xn N	10-37-51/53-65

**3. Identification des dangers**

Phrases relatives aux dangers : Nocif en cas d'ingestion.  
 Irritant pour les voies respiratoires.  
 Inflammable  
 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Danger pour l'environnement : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Symptômes liés à l'utilisation

- \* - Inhalation : L'inhalation de vapeurs irrite les voies respiratoires. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence, vertiges et maux de tête.
- Contact avec la peau : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- Contact avec les yeux : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.
- Ingestion : Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré. L'ingestion d'une petite quantité de ce produit peut présenter un danger pour la santé. Douleurs abdominales, nausées.

#### 4. Mesures de premiers secours

Premiers secours

- \* - Inhalation : Faire respirer de l'air frais. En cas de malaise consulter un médecin.
- \* - Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Consulter un médecin si l'irritation se développe.
- \* - Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation se développe.
- Ingestion : Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. Consulter immédiatement un médecin.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Classe d'inflammabilité : Ce produit est inflammable.
- Prévention : Tenir à l'écart des matières combustibles. Ne pas fumer.
- \* - Agents d'extinction appropriés : Poudre. Mousse.
- Agents d'extinction non appropriés : Eau.
- Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
- Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

#### 6. Mesures en cas d'épandage accidentel

- Précautions individuelles : Ne pas fumer. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
- Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
- Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

#### 7. Manipulation et stockage

- Général : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables.
- Mesures techniques de protection : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.
- Stockage : Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- Manipulation : Eliminer rapidement des yeux, nettoyer la peau et les vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

#### 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Protection individuelle



- \* - Protection respiratoire : Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué type FFP2 SL.
- \* - Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques de matériau type nitrile.
- \* - Protection de la peau : Porter des manches longues, vêtements couvrants.

### 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle (suite)

- Protection des yeux : Lunettes de sécurité.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- \* Hygiène industrielle : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.
- \* Limites d'exposition professionnelle : Distillat de pétrole hydrotraité VME = 197 ppm = 1200 mg.m-3.  
France, vapeurs d'hydrocarbures C6-C12 VLE = 1500 mg/m3, VME = 500 mg/m3

### 9. Propriétés physiques et chimiques

- Etat physique à 20 °C : Liquide.
- Couleur : Incolore à légèrement jaune.
- Odeur : Caractéristique.
- \* pH : Non applicable.
- Densité : < 1
- \* Solubilité dans l'eau : Non miscible.
- Point d'éclair [°C] : 40°C

### 10. Stabilité et réactivité

- Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales.
- Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.
- Conditions à éviter : Chaleur. Flamme nue.

### 11. Informations toxicologiques

- \* Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : Distillat de pétrole hydrotraité : > 5000 mg/kg.  
Solvant hydrocarboné (aromatique) : > 4000 mg/kg.

### 12. Informations écologiques

- Information relative aux effets écologiques : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- \* CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : Distillat de pétrole hydrotraité : > 100 mg/L  
Solvant hydrocarboné (aromatique) : 1-10 mg/L.

### 13. Mesures relatives à l'élimination

- \* Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Eliminer le produit conformément aux réglementations locales.  
Eviter le rejet dans l'environnement.

### 14. Informations relatives au transport

- Etiquetage ADR



- Shipping name : UN1268 DISTILLATS DE PÉTROLE, N.S.A. / PRODUITS PÉTROLIERS, N.S.A., 3, III
- No ONU : 1268
- I.D. n° : 30
- ADR/RID : Classe : 3  
Groupe : III
- Code IMO-IMDG : Classe : 3

**14. Informations relatives au transport (suite)**

- ICAO/IATA : Groupe : III  
Polluant marin.  
: Classe : 3  
Groupe : III

**15. Informations réglementaires**

- Symbole(s) : Nocif.  
N : Dangereux pour l'environnement

\* Phrase(s) R : R10 : Inflammable.  
R37 : Irritant pour les voies respiratoires.  
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

\* Phrase(s) S : S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
S23 : Ne pas respirer les aérosols.  
S24 : Éviter le contact avec la peau.  
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
S61 : Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.  
S62 : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Avertissement : Tableau des maladies professionnelles : n° 84.

Contient : Distillat de pétrole hydrotraité.  
Solvant hydrocarboné (aromatique).

**16. Autres informations**

\* Texte des Phrases R du § 2 : R10 : Inflammable.  
R37 : Irritant pour les voies respiratoires.  
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Utilisations recommandées et restrictions: Voir fiche technique pour des informations détaillées.

Autres données : Les modifications par rapport à la version précédente sont signalées par le signe \* devant les rubriques concernées.

Date d'impression : 17 / 1 / 2007

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2004/73/CE de la Commission de la CEE.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

**Fin du document**